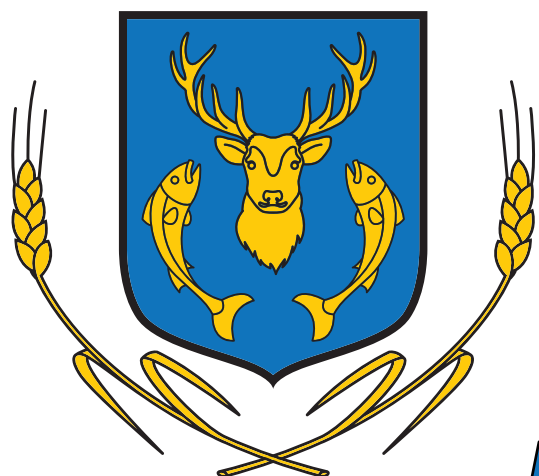




Commune de
Saint-Rémy

21 Côte-d'Or

LES ECHOS DU CAMPANILE



Sommaire

• Le Mot du Maire	Page 1
• Affouage 2025 • Travaux Enedis • Eclairage public	Page 2
• Commémoration du 11 novembre	Page 3
• Repas des aînés	Page 4
• Décorations de Noël • Réfection de voirie "Grande Rue"	Page 5
• Brûlage des sapins • Mariage : 27 décembre 2025 • Vœux de la Municipalité • Aurores boréales	Page 6
• Nouveau : l'Atelier Photo d'Élise Damelle	Page 7
• Les brèves de la commune • Biodiversité : les frelons	Page 8
• Elections municipales 2026	Page 9
• L'étrange destin d'Hector Carre	Page 10
• État civil - Année 2025 • Les ordures ménagères et assimilés : TRIONS	Page 11
• Défribillateur	Page 12
• Planning prévisionnel des manifestations	Page 13
• Au Cœur de la Vie Rémigeoise • Football Club de Saint Rémy	Page 14
• Club de l'Amitié	Page 15
• Amicale Pétanque Rémigeoise • Bourgogne Carpassion • Association de Chasse de la Forêt Communale	Page 16
• Association des Parents d'Elèves (A.P.E) • Jeux	Page 17

Le Mot du Maire



Chers habitants,

Le conseil municipal s'associe à moi afin de vous présenter leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Notre budget 2025 se découle en deux sections :

La première section en fonctionnement :

● Dépenses 548 818 € ● Recettes 684 939 €

Elle est composée de tous les produits, impôts, taxes, diverses dotations, qui servent au fonctionnement de la commune : les écoles, le personnel, les bâtiments communaux, les petites réparations non amortissables, ou apparaisse le montant des dotations, les impôts et diverses taxes perçus par la commune. Cette marge que l'on dégage nous permet d'investir sans emprunter.

Deux de nos emprunts vont bientôt se terminer : un en 2028 et l'autre en 2029 (la toiture de l'église et nos écoles-mairie) ce qui laissera une marge plus confortable.

La deuxième section investissement :

● Dépenses 205 699 € ● Recettes 164 677 €.

Nous sommes en attente d'une subvention du département pour un montant de 23 183 € concernant les travaux de voirie de la rue de Blesseau.

De plus nous nous sommes engagés sur la deuxième phase de réhabilitation de l'éclairage public. Cette action consiste à poser des lampes LED beaucoup plus économiques.

Une partie de notre section en fonctionnement est impactée par nos écoles, les affaires courantes comme par exemple pour cette année le renouvellement de dictionnaires pour les primaires et l'installation de poste téléphonique dans chaque classe à l'école primaire.

La gestion de notre budget, nous permet de réaliser des investissements sans avoir de recours à l'emprunt.

Cette année, nous avons eu la création de la place de la Brenne et la réfection de la rue de Blesseau.

Pour mon dernier mot du Maire, un petit flash-back sur les projets accomplis : l'agencement de notre école-mairie, la réfection du clocher de l'église, la construction de la salle des fêtes route de Semur, l'installation d'un boulodrome, la mise aux normes du terrain de sport, la réfection de la station d'épuration, l'aménagement du cimetière, et bien d'autres déjà oubliés.

Malgré tous ces investissements importants pour notre commune, nous terminons cette année avec nos trois budgets (principal, annexe assainissement, annexe eau) en excédent. Cette marge de manœuvre dégagée permet de faire face à une urgence comme par exemple cette année, à la station d'épuration, le remplacement du pont de Brosse.

Nous avons les compliments du Service Comptable, concernant la gestion des finances de notre commune.

Voici quelques projets pour l'année 2026 :

- Rénovation de la toiture de la Salle des Fêtes route de Semur car nous avons constaté des fuites à certains endroits, changement du faux plafond qui est endommagé. Nous en profitons également pour changer les luminaires en LED, moins énergivore.

- Nous avons prévu du point à temps afin d'entretenir nos rues.

- L'installation d'un columbarium et de cavurnes au cimetière vont être nécessaires car actuellement nous n'avons plus de place.

Comme chaque année les prévisions budgétaires 2026 paraîtront dans le bulletin municipal d'avril après les élections.

En cette période électorale, le maire est tenu au droit de réserve.

Après 43 années au service de la commune et 7 mandats, il est temps pour moi de céder ma place.

Nous, le conseil municipal et moi-même, vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée durant toutes ces années.

Je vous réitère tous mes vœux de santé et de prospérité.

Le Maire
Yves BILBOT

Affouage 2025



Explication des recommandations par le responsable de l'ONF

En ce samedi d'octobre, les affouagistes se sont retrouvés à la cabane de chasse en compagnie d'élus et d'un responsable de l'ONF afin de participer à la distribution des parcelles.



Distribution des parcelles d'affouage par un élu et le responsable de l'ONF.

Travaux Enedis



Dans la continuité des travaux d'enfouissement du réseau HTA de Enedis sur la commune, il a été procédé au démantèlement des anciens postes de transformation devenus inutiles.

Situés à l'entrée du village route de Dijon (en face le pont de la Blancharde) et au début de la rue de Blaisy puis la remise à l'état naturel de leur emplacement.



Eclairage public



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Demongeot

Après l'exécution d'une première phase de modernisation de l'éclairage public, en 2024, la seconde phase du remplacement des lampes existantes par des lampes à LED a été réalisée.

Cela a concerné 44 points lumineux situés route de Semur, Grande Rue, rue de l'Eglise, rue Haute de la Damassue, rue du Stade, rue des Croisettes, rue des Roches, rue du Presbytère, rue de Blesseau (partie haute) et la rue du Floquet.

Le montant des travaux s'élève à 36502,01 € dont le reste à charge pour la commune est de 21061,87 €.



Les nouveaux luminaires LED de la commune

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie a été célébrée devant le monument aux morts en présence de nombreux habitants, de M. le Maire et des conseillers municipaux.

Les élèves de l'école primaire ont participé au dépôt de la gerbe au pied du monument de nos morts pour la France et d'autres enfants ont lu le message du ministre des anciens combattants.

Un grand merci à eux ainsi qu'à leur professeur pour ce devoir de mémoire envers nos combattants de la grande guerre.

Comme de coutume, M. le Maire a invité les participants à partager le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Du monde pour la cérémonie



Le dépôt de gerbe



La lecture du message du ministre par les élèves de l'école primaire

Retrouvez le message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants

11 novembre 2025

Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne.

Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats "tombés au champ d'honneur", autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. "Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties", selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

En lui s'incarne le sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'à ceux qui, loin de chez eux, sont tombés en Indochine, en Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan, au Levant.

En lui se mêlent leurs visages venus de tous horizons. Ceux des fusiliers marins bretons et des tirailleurs sénégalais, unis dans le même héroïsme à Dixmude. Ceux tombés à Verdun et sur les plages de Provence. Ceux des francs-tireurs et partisans, et des résistants du réseau Alliance. Ceux de ces combattants venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, qui reposent désormais dans le sol de France, sous les croissants, les étoiles,

ou les croix des carrés militaires. Ceux des incorporés de force alsaciens et mosellans, pris dans le drame intime de leur conscience. Ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas.

Sur ce soldat de tous les âges et de toutes les origines, la flamme du souvenir ne s'est jamais éteinte.

Il y a cent ans, en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuet de France. Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur qui poussait dans les tranchées témoigne de la force d'âme de la Nation.

Force d'âme qu'ont rappelée les commémorations du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, dans une époque, la nôtre, où nous réapprenons que la guerre est possible.

Assistant depuis Londres au péril qui pesait sur la survie même de la France, la philosophe Simone Weil offrait en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : "le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable".

Ce patriotisme demeure une nécessité vitale. Marc Bloch, "l'homme des Lumières dans l'armée des ombres", en incarne l'exemple. Son entrée au Panthéon le 16 juin prochain, décidée par le Président de la République, rappelle que l'esprit de défaite est toujours un poison mortel.

La flamme qui l'animait fut une invincible espérance, l'espérance de ceux qui ont décidé d'être forts pour protéger ce qui est juste. Cette espérance que symbolisaient déjà dans le ciel de Reims, le 11 novembre 1918, les tours restées debout de la cathédrale martyre. Le 8 juillet 1962, sous ses voûtes reconstruites, était scellée la réconciliation franco-allemande, pour que l'Europe vive libre et en paix.

Car là sera toujours l'espérance de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix.

Vive la République. Vive la France !

Repas des aînés



Le Maire et l'ensemble des élus ouvrent les festivités

En ce dimanche 30 novembre à la salle des fêtes, ce ne sont pas moins d'une centaine de personnes qui étaient rassemblées pour ce traditionnel moment de convivialité pour nos 84 aînés présents.

Après que M. le Maire ait souhaité la bienvenue et un bon appétit à

tous, comme à l'accoutumée, ce sont les conseillers municipaux qui ont assuré le service.



Les tables décorées pour l'occasion



Les convives bien installés



Le paleron de bœuf, échalotes confites et vin rouge, pressé de pommes de terre confites

C'est le restaurant "La Mirabelle" de Saint Rémy qui a de nouveau été retenu pour confectionner le repas qui a ravi tous les convives. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Notre commune compte à ce jour 172 personnes de plus de 70 ans dont seulement 10 sont en maison de retraite.



L'équipe du restaurant "La Mirabelle" avec le Maire

Pour les personnes qui n'ont pas souhaité profiter du repas, un colis leur a été proposé et c'est donc 46 colis pour une personne et 16 colis pour 2 personnes qui ont été distribués.



Quelques pas de danse ont animé l'après-midi

Décorations de Noël



Le rond-point des déportés



Les décorations à l'entrée de la rue du Stade

Notre commune a été joliment apprêtée pour les fêtes de cette fin d'année.

Les illuminations ont été mises en place par notre employé communal, l'association ACVR s'est chargée de peindre les sujets et de leur installation à divers points de la commune, ainsi que de la décoration des sapins.

Les enfants de la maternelle ont également aidé spontanément à la décoration de leur sapin.



Un sapin à l'entrée de l'école maternelle

Réfection de voirie "Grande Rue"

Afin de faciliter un exploitant agricole d'accéder à sa propriété avec son matériel, un abaissement des bordures sur 9 mètres a été réalisé.

Par la même occasion une reprise du réseau d'eau pluviale situé dans cette zone a été effectuée.

Le montant des travaux s'élève à 2407,68 € TTC



Le réseau d'eau pluviale effondré



La remise en état du réseau



La mise en œuvre du nouveau passage pour accéder à la propriété.

Brûlage des sapins

Le traditionnel brûlage des sapins s'est tenu le 17 janvier dernier. Après que ceux-ci aient été ramassés par notre employé communal ou apportés directement par les habitants du village, une belle quantité de sapins s'est ainsi embrasée en cette fin de samedi après-midi sans pluie et avec une température agréable, réunissant environ 65 personnes sur la place de la mairie.



Mariage : 27 décembre 2025



Samedi 27 décembre, Ange Guigui et Aude Gueldry ont été unis par un conseiller municipal Jean-Marc Gueldry, papa de la mariée.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Vœux de la Municipalité

Après le brûlage des sapins, c'est une centaine de Rémigeois qui se sont retrouvés à la salle des fêtes afin de recevoir les vœux de la municipalité.



Les rémigeois pendant le moment de convivialité

Cette année les vœux marquaient la fin d'une aventure pour notre maire qui, après 43 ans passés à servir la commune, a annoncé officiellement ne pas se représenter aux élections en mars 2026.

A la fin de son allocution, il fut applaudi pour le remercier de son engagement. Toutes les personnes présentes ont pu ensuite se retrouver autour du verre de l'amitié et du buffet, très apprécié, qui avait été préparé par un artisan du village "Pizz'a Bud".



Le maire entouré du conseil municipal

Aurores boréales

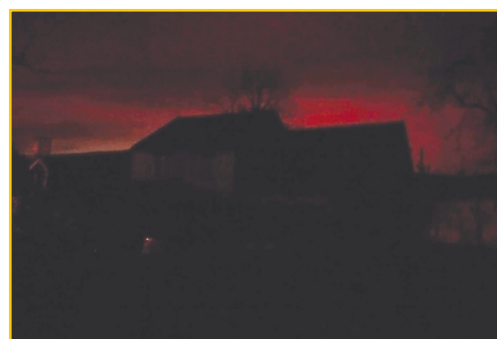
Du rouge, du violet, du vert, du jaune... Le ciel s'est paré de multiples couleurs, entre ce lundi 19 et ce mardi 20 janvier offrant à nos yeux un spectacle incroyable.



Photo Elodie Chaumier depuis Courcelles-Les-Montbard

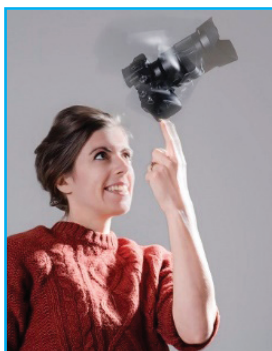
Le phénomène lumineux était visible depuis Saint-Rémy, sur toute la Côte d'Or et dans plusieurs régions en France.

Ces aurores boréales ont été provoquées par une tempête solaire particulièrement intense selon MétéoNews. Il s'agit même de la tempête la plus forte depuis plus de 20 ans d'après Space Weather Prediction Center (SWPC).



Depuis les dessus de Saint-Rémy

Nouveau : l'Atelier Photo d'Élise Damelle



Damelle
PHOTOGRAPHIE



Il m'aura fallu dix ans, ballottée d'entreprises en entreprises, et que cela me démange assez pour comprendre qu'aucun de leurs sièges n'était fait pour

mes fesses. Il m'aura fallu une lucidité subite amenée par ma deuxième grossesse pour sentir au creux de mon cœur une sourde faim d'autre chose, que j'avais reniée jusque-là. Il m'aura fallu une sacrée dose de courage pour décider de larguer d'un coup la sécurité d'un emploi rémunérateur et pérenne, la proximité de nos amis et notre famille, les facilités de la ville et le confort d'une routine.

Notre recherche stratégique nous conduit à quitter Lille pour la Côte d'Or ; c'est en écoutant notre cœur que nous nous y installons. Loin du tumulte de la ville et de l'hypocrisie gangrénant les entreprises que j'ai fuies, je trouve à Saint-Rémy mon havre de paix. Un cadre paisible, un retour à la nature, des rencontres vraies, une vie simple, recentrée sur ses essentiels. Une harmonie parfaite pour me réapprendre, libérer ma sensibilité et cultiver mon regard.

Et puis tout s'accélère. De même que les mots affluent sous mes doigts, je suis soudain chahutée entre l'ivresse de l'éveil artistique et l'exaltation d'une formation passionnante. Je savoure le bonheur d'une famille qui s'agrandit tout en suant sur le projet d'un business à faire fleurir.

Ainsi se façonne le studio Damelle Photographie, doucement et sûrement, dont l'ouverture discrète s'officialise par une inauguration en comité restreint le 1^{er} octobre 2025.

Conçu comme un refuge où le temps ralentit, il m'importe que chacun s'y sente à son aise, qu'il soit un lieu chaleureux et accueillant pour tous, du nouveau-né au sénior et pour les animaux itou.

J'y propose une parenthèse intime pour vous offrir un regard doux sur vous-mêmes et sur ceux qui vous entourent. Un instant pour vous attarder sur ce que vous ressentez, pour révéler ce qui vous anime. Apprivoisant la lumière pour sublimer votre singularité, je dresse un portrait qui vous ressemble et que vous chérirez longtemps.

A ces émotions si riches et sincères ne pourraient rendre honneur un tas de pixels. Seul un support tangible élégant peut magnifier des images qui vous seront si précieuses. Je suis fière aujourd'hui de pouvoir proposer une gamme de produits de qualité, entièrement personnalisables. Mon vœu est de vous

accompagner au mieux jusqu'au délice de feuilleter un livre ou un album, les yeux humides et le cœur gonflé d'amour, jusqu'à la joie de passer des tirages de main en main en partageant votre histoire, au plaisir d'admirer vos décorations sur les étagères ou vos tableaux et cadres aux murs des lieux qui vous sont chers.

Honorée de proposer un service professionnel de cette qualité en milieu rural et de rendre le portrait photographique accessible à tous et à proximité, là où une telle offre était inexistante, j'ai la volonté forte de devenir actrice de l'essor local en m'impliquant dans le village ainsi qu'en proposant des projets aux alentours tels l'exposition sur les métiers d'art qui ornera les murs de l'Office du tourisme de Montbard en avril.

C'est comme ça que commence mon histoire. Et la vôtre ?

J'espère avoir attisé votre curiosité et qu'elle vous amènera au studio lors de la porte ouverte que j'organiserai au printemps !

Damelle, photographe portraitiste et conteuse.

Encart sur mes prestations :

Portraits en studio, en extérieur et à domicile :

- naissance
- grossesse et allaitement
- bébé, enfant
- famille, groupe
- couple
- portrait individuel
- séniors
- animaux de compagnie (chiens, chats, chevaux,...)
- confiance en soi
- lifestyle

Prise de rdv en ligne, par message ou téléphone.

Me contacter : 13 Grande Rue de Blaisy



damelle.fr



elise@damelle.fr



Damelle Photographie



06 49 89 18 13



damelle.photo

Une citation : "Si le langage est l'expression de l'esprit, l'art et celle de l'âme"

Les brèves de la commune

PERMANENCE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi de 14h à 18h
Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

COLLECTE DES BOUCHONS

Nous vous rappelons que la collecte des bouchons en mairie continue comme habituellement.



BOITES AUX LETTRES

Pensez à bien vous identifier sur vos boîtes aux lettres. Numéro dans la rue, Nom(s) et Prénom sont indispensables pour bien être identifié.



DENEIGEMENT DU TROTTOIR

Nous vous rappelons que l'entretien du trottoir ou de la zone situé le long de votre propriété sur une largeur de 1 m vous incombe.

ETAT CIVIL

Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année, doivent venir en mairie pour se faire recenser. Ils doivent se présenter au secrétariat avec le livret de famille et la carte d'identité après la date anniversaire de leurs 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera délivrée et celle-ci est nécessaire pour l'inscription à certains examens, permis de conduire ou autre.



NOUVEAUX ARRIVANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Pour la bonne tenue de la facturation de la redevance d'assainissement et du fichier des ordures ménagères, les nouveaux arrivants et ceux qui quittent la commune doivent en informer le secrétariat de la mairie. Un simple appel pour signaler votre situation suffit parfois à vous éviter bien des soucis.

PAPIERS D'IDENTITE

Pour le renouvellement de votre passeport ou de votre carte d'identité, il faut vous adresser à la mairie de Montbard qui est équipée du dispositif technique. Faites attention aux délais pour le renouvellement de vos papiers.



BRÛLER DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

Il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 750 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Biodiversité : les frelons



Bilan sur la lutte contre les frelons asiatiques

La campagne de distribution des pièges en février 2025 a rencontré un franc succès auprès des Rémigeois.

Vous n'êtes pas moins de 111 personnes à être venu retirer le piège en mairie et nous vous remercions de votre implication.

La commune a donc été inondée et le résultat est là : à l'automne 2024, 6 nids ont été détruits, cette année seulement trois.

Il n'est donc pas besoin de prouver l'efficacité de cette opération. Il ne faut pas baisser les bras, nous avons gagné une bataille...

En 2026, nous vous incitons à reposer vos pièges dès le radoucissement afin de piéger les reines (fin mars, début avril).

François THENADEY se propose de nous accompagner dans cette lutte, en vous aidant dans l'achat de pièges adaptés ou en améliorant ceux existants pour une meilleure sélectivité (seul le frelon asiatique est ciblé !!!). Il se rendra disponible pour répondre à vos questions sur le sujet (06.13.20.05.06).

Vous avez également la possibilité de rejoindre le groupe WhatsApp dédié, géré par la commune sur simple demande. Les personnes qui ont leurs propres pièges seront également les bienvenus afin d'échanger avec nos apiculteurs.

Elections municipales 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyens seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.



Réforme
du mode
de scrutin
2026



Informations des électeurs :

Pour les communes de
moins de 1000 habitants

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc



Une
enveloppe
vide



Un bulletin
vierge dans
l'enveloppe

Vote nul

Un bulletin
sans
enveloppe



Un bulletin
non
réglementaire



Un bulletin
annoté



Un bulletin
déchiré



**Fin du panachage
des bulletins de
vote : la liste est
bloquée**

**IL SERA IMPOSSIBLE, SOUS PEINE DE
NULLITÉ, DE RAYER OU RAJOUTER DES
NOMS SUR UN BULLETIN DE VOTE OU
DE MODIFIER L'ORDRE DES CANDIDATS**

<https://www.interieur.gouv.fr/>

L'étrange destin d'Hector Carre



Son portrait

Né sous le nom de Jean-Baptiste Carre, à Saint-Rémy, le 19 novembre 1828, fils de Charles Alexis Carre (Rémigeois) et de Virginie Gautherin (originaire de Nitry-89), une famille de notables terriens de notre village et habitait une des plus belles maisons de la commune.

L'habitation située à proximité de l'église, dans le centre ancien du village qui était considéré comme le quartier des aristocrates par opposition à Blaisy, quartier plus populaire. La propriété occupait la presque totalité de l'îlot délimité par trois rue : la Grand-Rue, la rue du Floquet et la rue de l'Eglise. Un mur clôt la propriété



Sa maison natale à Saint-Rémy

englobant le vaste jardin / verger de la propriété. En 1884, la propriété fut vendue au couvent Saint-Hélie et transformée en hôtellerie destinée à l'hébergement des visiteurs du monastère des Bernardines. Aujourd'hui, c'est une propriété privée avec plusieurs logements.

Hector Carre est parti faire ses études à Paris dès l'âge de 12 ans et obtient le diplôme de bachelier des lettres en novembre 1847. Ensuite, il s'inscrit en faculté de médecine. Il présentera sa thèse de doctorat en médecine le 31 mars 1855 et obtient le titre de docteur en médecine.

Maintenant diplômé, il revient en Bourgogne et ouvre son cabinet médical à Montbard rue de l'Hôtel de Ville (actuellement rue Eugène Guillaume) dans une maison sur l'emplacement de la chapelle Saint Paul.

Il était également un fervent partisan de la République et il attendra la chute de Napoléon III pour se lancer dans la vie politique locale. En 1874, il se présente aux élections municipales et est élu comme conseiller municipal. En 1875, avec le soutien d'Anatole Hugot, il fait la proposition suivante au conseil municipal : "Considérant qu'aux termes de la décision prise à l'assemblée nationale le 25 février 1875, le gouvernement de la république est aujourd'hui le gouvernement légal de la France : un buste de la République sera placé dans la salle des délibérations du conseil municipal de Montbard". Cela sera validé à l'unanimité. Peut-on dire

que c'est grâce à lui que le buste de Marianne est présent dans toutes les mairies ? L'œuvre de sa vie sera la rédaction de l'ouvrage intitulé "Questions sociales" qui est une sorte de testament politique et spirituel qu'il a rédigé dans les années 1881-1882. Imprimé en 1883, c'est une œuvre d'un homme épris de liberté, animé du rêve fou d'un monde meilleur, d'une société plus juste. Ce petit manifeste, certes imparfait, est aujourd'hui tombé dans le domaine public.

Il décède tragiquement selon ses volontés, le 1^{er} Août 1884 dans le prestigieux Hôtel Nadault, à Montbard, la maison qu'il partageait avec sa fidèle servante,

Jeanne Fertat, à l'âge de 56 ans.

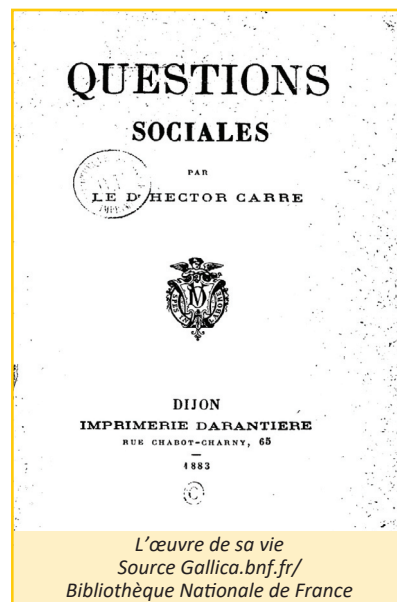
Sa sépulture se situe sur la montagne de Beauvais à Viserny au lieu-dit "La Pyramide" au milieu de sa plantation de mélèzes, terrain qui lui appartenait et qu'il légua à la commune, à charge pour elle d'organiser le "Prix Hector-Carre" attribué aux écoliers. Ce prix ne vit pas le jour.

Sa tombe est une pyramide quadrangulaire limitée par six bornes surmontées d'une boule en fonte reliées par une chaîne à gros maillons avec l'inscription : "Ci-gît Hector CARRE, Docteur en médecine – 1828-1884".

Au dire de certain Bottiens (habitants de Viserny) "Un drôle de bonhomme, en vérité ; figurez-vous qu'il exigea que son chien assiste à ses funérailles, paré de rubans noirs en signe de deuil, puis que son cheval soit abattu. Il a également légué à la commune le bois où il s'est fait inhumer et a créé une sorte de bourse pour les écoliers de Viserny..."



Sa tombe située sur la montagne de Beauvais, au-dessus de Viserny



L'œuvre de sa vie
Source Gallica.bnf.fr/
Bibliothèque Nationale de France

État civil - Année 2025



Mariages

- Alexis VILLEGAS et Margaux EWANGUE - 21 juin 2025
- Virginie DEMARQUET et Virginie LAUREN - 12 juillet 2025
- Rémy LEVESQUE et Myriam DJABRI - 26 juillet 2025
- Gay AMER et Marjorie BON - 13 décembre 2025
- Ange GUIGUI et Aude GUELDREY - 27 décembre 2025



Naissances

- Judith MORI - 24 février 2025
- Malo JOURNAUX - 17 mars 2025
- Zéphyr FLORIN LEONE - 14 août 2025
- Arthur DA COSTA GONTIES - 8 décembre 2025

Décès

- | | |
|---------------------------------------|--|
| • Aurélia MARTINEZ - 8 janvier 2025 | • Jeannine GUELDREY - 24 juillet 2025 |
| • Rénée DURAND - 7 février 2025 | • Michelle LEONARDUZZI - 28 juillet 2025 |
| • Nicole COLINOT - 11 février 2025 | • Gaston COLINOT - 9 septembre 2025 |
| • Georgette SIMON - 10 mars 2025 | • René FRANCEZON - 21 octobre 2025 |
| • Robert BOUDIN - 10 mai 2025 | • Jean SEBEYRAN - 9 novembre 2025 |
| • René CORNET - 4 juin 2025 | • Pierre IRAZABAL - 12 décembre 2025 |
| • Jacky ROUSSELET - 12 juillet 2025 | • Adèle BOSSY - 26 décembre 2025 |
| • Emilienne DOROTTE - 18 juillet 2025 | |

Les ordures ménagères et assimilés : TRIONS

POUR INFORMATION : Les mouchoirs en papier vont dans le bac ordures ménagères et les déchets du bac jaune ne doivent pas être imbriqués ni emballés.

TRIONS tous les emballages et papiers

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET PAPIERS



EMBALLAGES
✓ VIDÉS
✓ MÊME SALES
✓ SÉPARÉS



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



Guide
du tri



À JETER

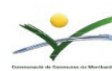


À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



EMBALLAGES
✓ VIDÉS
✓ MÊME SALES
✓ SÉPARÉS



Communauté de Communes du Morbihan



Défibrillateur

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que la commune s'est dotée depuis plusieurs années de 3 défibrillateurs qui se trouvent au stade, devant la mairie et dans la salle des fêtes route de Semur.

Ils sont à votre disposition, n'hésitez pas à vous en servir à la moindre occasion de pouvoir sauver une vie, que ce soit celle d'un proche ou d'un inconnu.

COMMENT AGIR EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE
ALERTEZ – MASSER - DÉFIBRILLER



- 1. ALERTEZ les SECOURS, faites le 15**
ou le 18, le 112


- 2. VÉRIFIEZ si la personne RÉAGIT**
Posez lui ces questions :
Ca va ? Parlez moi, serrez moi la main, ouvrez les yeux...

→ SI LA PERSONNE RÉAGIT, ET DONC RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS


- 3. VÉRIFIEZ si la personne RESPIRE**



sentez le souffle,
vérifiez si la poitrine
se gonfle ou non

inclinez la tête, menton vers le haut

→ SI LA PERSONNE RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS


- 4. Si la personne ne RESPIRE PAS**

Procédez à 2 bouches à bouches rapides + vérifiez que la poitrine se gonfle


- 5. MASSEZ 30 fois**



Zone d'appui



Talon de la main

Position des mains



Doigts crochétés ou mains croisées


- 6. INSUFFLEZ 2 fois à nouveau**

Pincez le nez, soufflez rapidement.


- 7. Utilisez le DÉFIBRILLATEUR dès que possible**

Ouvrez le sachet d'électrodes,
branchez les et placez les sur la victime (selon les images)
Suivre ensuite les INSTRUCTIONS VOCALES.



Planning prévisionnel des manifestations

MAIRIE :



Dimanche 15 mars 2026 : 1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 22 mars 2026 : 2^{ème} tour des élections municipales

Dimanche 26 avril 2026 : Cérémonie du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation à 11h

Vendredi 8 mai 2026 : 81^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 à 11h

Lundi 13 juillet 2026 : Repas dansant

Mardi 14 juillet 2026 : Animations familiales

Vendredi 25 septembre 2026 : Fin des inscriptions pour les affouages

Samedi 3 octobre 2026 : Distribution des affouages

Mercredi 11 novembre 2026 : 108^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 à 11h

Dimanche 29 novembre 2026 : Repas des aînés

AU CŒUR DE LA VIE RÉMIGEOISE



Dimanche 10 mai 2026 : Vide-greniers

Samedi 13 juin 2026 : Feux de la Saint-Jean

Vendredi 14 août 2026 : Concert avec "Pizz'a Bud"

Samedi 19 septembre 2026 : Concours de fléchettes

Vendredi 4 décembre 2026 : Repas dansant années 80 - Soirée au profit du Téléthon

Dimanche 6 décembre 2026 : Loto - Soirée au profit du Téléthon

CLUB DE L'AMITIÉ :

Dimanche 8 mars 2026 : Repas du club

Dimanche 29 mars 2026 : Thé dansant avec l'orchestre Cyril Blanchard

Avril 2026 : Émission télévisée "N'oubliez pas les paroles" à Paris.

Mai - juin 2026 : Sortie d'une journée - Le Petit Train de l'Ouche

Dimanche 18 octobre 2026 : Thé dansant avec l'orchestre Damien Poyard

Jeudi 31 décembre 2026 : Saint Sylvestre avec l'orchestre Benjamin Durafour

ASSOCIATION DE CHASSE DE LA FORÊT COMMUNALE :

Samedi 30 mai 2026 : Repas - Karaoké - Soirée dansante



FOOTBALL CLUB DE SAINT RÉMY

Samedi 18 & dimanche 19 avril 2026 : Tournoi des jeunes



AMICALE PÉTANQUE RÉMIGEOISE :

Vendredi 13 février 2026 : Organisation du concours de belote

Dimanche 8 mars 2026 : Concours d'ouverture

Samedi 30 mai 2026 : Concours officiel en doublettes challenge Jésus Martin dit "Tintin"

Samedi 20 juin 2026 : Concours officiel en individuel

Samedi 25 juillet 2026 : Concours en doublettes challenge Jean-Daniel Dupuis dit "Nious"

Samedi 1^{er} août 2026 : Concours officiel en doublette

Samedi 3 octobre 2026 : Concours officiel en doublette

Au Cœur de la Vie Rémigeoise



16 035,64 €

C'est la somme reversée en 2025 à l'A.F.M.

“Des lignes de recherche qui avancent, des lignes de solidarité qui s'élargissent, des lignes de résistance qui cèdent face aux traitements. Que cette année soit portée par des avancées scientifiques et médicales, une solidarité renforcée et de nouvelles victoires face à la maladie. L'AFM Téléthon souhaite une belle année 2026 à toutes celles et ceux qui refusent l'impossible et construisent une véritable révolution de la médecine !”

Pour la 17^e année, Saint-Rémy s'engage auprès des familles de malade. Votre soutien, votre contribution, votre participation ont été notre force tout au long de ces années.

Des balades, un vide-greniers, le concert, les marchés

du mercredi, la loterie, la vente de sapins, le porte à porte, le repas dansant, le loto, autant d'événements qui ont permis d'obtenir ce résultat.

A Saint-Rémy, la solidarité n'est pas un mot sans signification : jeunes, moins jeunes, entreprises de Saint Rémy et des communes avoisinantes, mairie et municipalités voisines... Tout le monde s'est mobilisé pour aider les bénévoles de l'association à mener à bien l'organisation des manifestations de cette année 2025, riche en échanges, émotions, victoires.

Les bénévoles vous remercient chaleureusement de votre aide, soutien, participation et vous donnent rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures.

MERCI – MERCI – MERCI – MERCI

DATES 2026 À RETENIR

10 mai 2026 : Vide-greniers

13 juin 2026 : Feux de la Saint-Jean

14 août 2026 : Concert avec PIZZ'A BUD

19 septembre 2026 : Concours de fléchettes

04 décembre 2026 : Repas dansant

06 décembre 2025 : Loto

Football Club de Saint Rémy



Chers adhérents, compétiteurs, bénévoles, membres, partenaires, le bureau du FC Saint Rémy vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Président : Filipe BARBOSA

Vice-président : Christophe BARBOSA

Trésorière : Anne-Marie ALTOMAR

Trésorière adjointe : Stéphanie ROSSI CLAPIN

Secrétaire : Benjamin BARBOSA

Secrétaire adjointe : Stéphanie ROSSI CLAPIN

Responsable Jeunes : Romain MACQUART

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre tournoi de nos jeunes les 18 et 19 avril 2026.

Merci pour votre fidélité, votre engagement, et votre bonne humeur tout au long de l'année.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié de Saint Rémy vous adresse ses vœux les plus sincères pour l'année 2026.

Notre club n'est pas qu'une simple association : c'est un lieu de rencontre et d'amitié qui vit grâce à votre

énergie et votre fidélité. Que 2026 vous apporte la joie, la sérénité et mille occasions de nous retrouver pour partager notre passion commune.

Excellente année à toutes et à tous.

Venez nous retrouver :

- Le **mercredi** de 14h15 à 17h30 autour des tables de jeux de société
- Le **jeudi** de 14h15 à 17h30 pour confectionner, créer, décorer
- Le **vendredi** à partir de 19h30 pour danser en couple ou seul(e)

CALENDRIER 2026

Mercredi 18 février : Assemblée Générale

Dimanche 8 mars : repas du club

Dimanche 29 mars : thé dansant avec l'orchestre Cyril BLANCHARD

2026 : Sortie d'une journée - Le Petit Train de l'Ouche

Jeudi 21 mai : Émission télévisée "N'oubliez pas les paroles" à Paris.

Dimanche 18 octobre : thé dansant avec l'orchestre Damien Poyard

Jeudi 31 décembre : Saint Sylvestre avec l'orchestre Benjamin Durafour

Contact : Guy Souillart - tél : 06 16 90 29 67 - clubdelamitiedesaintremy@gmail.com

Retour sur la rencontre intergénérationnelle du 19 décembre 2025



Le temps d'un après-midi, les rires enfantins ont résonné d'une manière particulière à la salle des fêtes. Les élèves de l'école primaire et de la maternelle ont partagé un moment privilégié avec nos aînés, prouvant que la complicité n'a pas d'âge.

Autour d'ateliers de lecture, de jeux de société et de bricolage, les barrières générationnelles se sont effacées. Ces échanges, riches en sourires et en bienveillance, renforcent le tissu social de notre commune et rappellent l'importance de la transmission.

Merci aux enseignants et aux bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement qui sera, sans nul doute, renouvelé l'année prochaine.

La Saint Sylvestre organisée par le Club de l'Amitié

Le temps d'un après-midi, les rires enfantins ont résonné d'une manière particulière à la salle des fêtes. Les élèves de l'école primaire et de la maternelle ont partagé un moment privilégié avec nos aînés, prouvant que la complicité n'a pas d'âge.

Autour d'ateliers de lecture, de jeux de société et de bricolage, les barrières générationnelles se sont effacées. Ces échanges, riches en sourires et en bienveillance, renforcent le tissu social de notre commune et rappellent l'importance de la transmission.

Merci aux enseignants et aux bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement qui sera, sans nul doute, renouvelé l'année prochaine.



L'orchestre
"Christophe Bourgogne"



Les mexicains

Club de l'Amitié : émission "N'oubliez pas les paroles"

Le Club de l'Amitié de Saint Rémy organise une sortie pour assister gratuitement à l'émission télévisée "N'oubliez pas les paroles" à Paris.

Les modalités et les frais liés au déplacement restent à votre charge.

Cette sortie en autocar depuis Saint Rémy est prévue le jeudi 21 mai 2026.

Le prix du transport est de 45 € par personne (si bus complet).

N'hésitez pas à en parler autour de vous, adhérents et non adhérents.

Réservation avant le 30 mars



Amicale Pétanque Rémigeoise



Président : Pascal **MENARELLO**

Trésorière : Adeline **LETIENNE**

Secrétaire : Frédérique **POIFOL**

Membres du bureau : Laurent **POIFOL** -

Lucas **BACCHIERI** - Jordan **MONTENOT** -

Frédéric **CHEVALLIER** - Noa **DOS SANTOS**

L'amicale pétanque Rémigeoise débutera sa saison 2026 avec 45 licenciés (36 en 2025).

Nous organiserons un **concours de belote** le **vendredi 13 février** à 20h00. (Grande salle des fêtes)

Notre **concours d'ouverture** le **dimanche 08 mars** (entre licenciés du club)

Concours officiel en doublette challenge Jésus Martin dit "Tintin" le **samedi 30 mai**.

Concours officiel en individuel le **samedi 20 juin**.

Concours officiel en doublette challenge Jean-Daniel Dupuis dit "Nious" le **samedi 25 juillet**.

Concours officiel en doublette le **samedi 1^{er} août**.

Concours officiel en doublette le **samedi 03 octobre**.

Le club est en attente concernant l'organisation d'un championnat départemental ou championnat des clubs.

Bonne saison sportive à toutes et tous.

Bourgogne Carpassion

Une nouvelle association a vu le jour sur notre commune, nous vous présentons :



Président : Kevin **LEBLAN**

Vice Président : Gilles **LEBLAN**

Trésorier : Nicolas **DIANNE**

Secrétaire : Nicolas **SCHWARTZ**

Membres du bureau : Corentin **PETITCLAIR**, Kevin **BEDEAUX**, Thomas **ROUAUD**

BOURGOGNE CARPASSION est une association créée en 2025, destinée à transmettre la passion de la pêche à la carpe, mais pas seulement ! Elle est majoritairement composée de pêcheurs jeunes et dynamiques, passionnés depuis plusieurs années.

Son objectif est de promouvoir cette pêche, mais également de transmettre les techniques et le savoir-faire de chacun aux plus jeunes, ainsi qu'à toute personne souhaitant se lancer dans cette belle passion.

Au-delà de l'aspect halieutique, l'association souhaite également être un soutien pour les A.A.P.P.M.A (Association Agréée pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique) du canton, afin de travailler main dans la main sur des sujets importants tels que le

respect de la faune et de la flore, tant aquatiques que terrestres. En effet, notre passion est étroitement liée à Dame Nature. Au-delà de l'aspect écologique, il est important pour nous de mener des actions visant à rendre nos berges, nos rivières et le canal de Bourgogne plus propres, pour le bien-être de tous les usagers.

L'association organisera également plusieurs manifestations sur la commune afin de partager des moments de convivialité, de faire connaître ses membres et de transmettre notre passion.

Vous pouvez nous retrouver et suivre l'actualité de l'association, ou nous contacter, via notre page Facebook "Bourgogne Carpassion".

Association de Chasse de la Forêt Communale



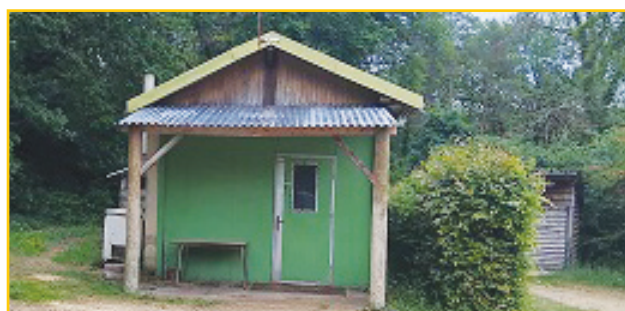
Tony **VAUTRAIN**
Président de l'association

L'agrandissement de la cabane de chasse est en cours.

En 2026, nous organisons le samedi 30 mai, un repas (saulpiquet) suivi d'un karaoké et soirée dansante dans la salle des fêtes route de Semur.

L'inscription est obligatoire.

Nous vous attendons nombreux.



Association des Parents d'Elèves (A.P.E)



ape.saintremy21@gmail.com
06 49 89 18 13



Des parents d'élèves engagés pour l'école

Présidente : Mme **LATOUR** Aliénor - 06.19.65.78.34

Secrétaire : Mme **DAMIDE** Elise - 06.49.89.18.13

Trésorière : Mme **DEMARQUET** Anaïs

Nous sommes heureuses de vous annoncer la création d'une association de parents d'élèves pour l'école maternelle et primaire de Saint-Rémy, qui accueille aussi des enfants des communes voisines.

Son ambition est de fédérer les parents autour de nos objectifs partagés avec l'équipe éducative :

- S'assurer du bien-être et de l'épanouissement des élèves à l'école
- Soutenir les Représentants des Parents d'Elèves dans leur mission en favorisant l'implication des parents dans la vie scolaire, en accompagnant les familles qui rencontrent des difficultés et en garantissant un

dialogue permanent et constructif au sein de tout l'écosystème scolaire.

- Participer activement à la vie scolaire et périscolaire et supporter les animations et projets pédagogiques.
- Contribuer à l'organisation de moments conviviaux et d'événements festifs.

L'A.P.E est aujourd'hui prête à accueillir ses membres : toute idée, toute énergie sont les bienvenues ! Nous avons à cœur de rayonner dans les villages en l'ouvrant aux sympathisants qui aimeraient s'investir dans la vie de l'école : des ateliers intergénérationnels organisés lors du goûter de fin d'année des enfants en décembre, qui ont été très appréciés.

Carnaval le 27 février 2026 avec défilé si le temps le permet.

Pour vous tenir informé des projets de l'association, contactez-nous !

Jeux

SUDOKU

Facile

1		9	5					
		8	7	2		3	9	6
6						1		4
2	8		4	3				
		1	9		2	4		
				1	8		2	3
4		6						8
7	2	5		8	6	9		
					9	5		7

Moyen

	2				7	4		
9	6		8		5			2
				9		3	8	
2	8		3					
	1						3	
					9		7	4
	3	8		6				
6			1		3		4	7
		2	7				9	

VOS IDEES NOUS INTERESSENT

A cet endroit, vous pouvez indiquer vos idées, vos remarques ou vos suggestions concernant le bulletin ou le village, nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

Ce coupon est à remettre dans la boîte à lettre de la mairie ou au secrétariat.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



SOLUTIONS SUDOKU

Facile

1	3	9	5	6	4	8	7	2
5	4	8	7	2	1	3	9	6
6	7	2	8	9	3	1	5	4
2	8	7	4	3	5	6	1	9
3	6	1	9	7	2	4	8	5
9	5	4	6	1	8	7	2	3
4	9	6	1	5	7	2	3	8
7	2	5	3	8	6	9	4	1
8	1	3	2	4	9	5	6	7

Moyen

8	2	3	6	1	7	4	5	9
9	6	4	8	3	5	7	1	2
5	7	1	4	9	2	3	8	6
2	8	7	3	4	1	9	6	5
4	1	9	5	7	6	2	3	8
3	5	6	2	8	9	1	7	4
7	3	8	9	6	4	5	2	1
6	9	5	1	2	3	8	4	7
1	4	2	7	5	8	6	9	3

MAIRIE DE SAINT RÉMY :

Tél./fax : 03 80 92 15 63 - E mail : mairie.saint-remy@wanadoo.fr



Commune de Saint-Rémy - Côte-d'Or • Site Internet : www.saint-remy-21.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 14 h à 18 h
Mardi : de 8 h à 12 h
Mercredi : de 8 h à 12 h

Jeudi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 8 h à 12 h